Agression d’Angèle à Cannes en 2022 : les trois jeunes refont parler d’eux en 2024, dont l’un qui enchaîne… évasion de son centre, important refus d’obtempérer à bord d’une voiture volée et plus (MàJ : encore ce dernier, arrêté avec un long couteau)

12/11/2025 à 0h15



11/11/2025

L’un des trois agresseurs d’Angèle, 89 ans, rouée de coups et dépouillée de son sac en 2022 à La Bocca, a de nouveau été arrêté par la police municipale.

Ce mardi 11 novembre en début d’après-midi, deux individus circulaient à scooter sur le parking du Palm Beach, sans

gants. Un simple contrôle routier a conduit les agents à découvrir qu’un long couteau dépassait de la sacoche de l’un des deux jeunes. (…)

Nice Matin



25/07/2024. Les deux auteurs à nouveau interpellés au volant d’une voiture volée et incarcérés

Il faut croire qu’ils n’ont retenu aucune leçon de leur précédente condamnation. Et que le repentir, voire la rédemption, sont des notions qui leur échappent. Plus prosaïquement, ces deux mineurs cannois semblent n’avoir pas saisi la seconde chance que leur avait accordé la justice.

La précédente affaire avait ému toute la France et déclenché les passions. Les faits qui leur sont à nouveau reprochés se sont déroulés dans la nuit de samedi 20 juillet à dimanche 21 juillet.

Il était environ 4h30 du matin, lorsqu'une Toyota Yaris Cross avec cinq individus à bord s'est crashée. Le conducteur avec cinq jeunes à bord avait refusé d'obtempérer à un contrôle et avait pris la fuite jusqu'à l'autoroute au Muy, où il avait forcé une barrière de péage . Une course-poursuite s'était alors engagée avec une patrouille de gendarmerie.

La Toyota était déclarée volée. Les gendarmes découvraient aussi **deux armes de poing factices, une bombe lacrymogène et des bouteilles contenant de l'essence**. Les premières auditions faisaient apparaître que ce groupe était impliqué dans un projet de vol à main armée dans une villa de luxe, pour lequel il s'était procuré le véhicule volé.

Tous présentent donc des antécédents judiciaires, dont les deux agresseurs d'Angèle H., qui étaient sous le coup d'un sursis probatoire.

Rappelons que lors de la première audience devant le tribunal pour enfants de Grasse concernant l'agression d'Angèle H., alors que les jeunes agresseurs se montraient un peu goguenards dans la salle des pas perdus, l'avocat de la mamie, Me Jawed Dani, avait regretté *"une ambiance très lourde"* où il semblait que **les accusés *"ne faisaient pas véritablement profil bas***, *et n'avaient pas réellement pris conscience de la gravité des faits. C'est désolant."*

Nice Matin

07/04/2024

Agression d'Angèle, 89 ans, à Cannes : l'un des agresseurs de nouveau face à la police, il a été interpellé pour du deal (MàJ : « Ces jeunes répondent d'abord à la loi de leur communauté et de leur clan. ») https://t.co/yniM8sipGx pic.twitter.com/wcXWK289w1

— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) April 7, 2024

05/04/2024

Vous souvenez-vous de l'agression d'Angèle, 89 ans, violemment frappée, volée de 20€, le tout filmé ? Eh bien comme je l'indiquais en vain aux autorités de l'Etat, certains des agresseurs, toujours mineurs, sont de retour et dealent. La police municipale en a interpellé un.

— David Lisnard (@davidlisnard) April 5, 2024

28/06/2023

 Les deux mineurs qui avaient violemment agressé une mamie de 89 ans à #Cannes ont été condamnés à… un an de sursis probatoire

Après plusieurs mois en centre éducatif fermé, ils pourront rentrer chez eux, dès aujourd'hui… https://t.co/b2ETPGKXL6

> — Amaury Brelet (@AmauryBrelet) June 28, 2023

13/12/22

David Lisnard, maire de Cannes :

> *J'apprends par la bande que l'un des agresseurs de la dame de 89 ans de Cannes La Bocca, «maintenu» en Centre Éducatif « Fermé » sur décision de justice à plusieurs dizaines de kilomètres, s'est enfui et sais par la PM qu'il est à Cannes. Ainsi, dans la réalité, va la France.*
> *1/3*
>
> — David Lisnard (@davidlisnard) December 13, 2022

> *Il s'agit là d'un énième exemple de la défaillance régalienne française, qui depuis trop longtemps révèle un Exécutif qui n'exécute plus, un État souvent impuissant avec les voyous, qui crée un sentiment d'impunité et alimente donc la crise civique que traverse notre pays.3/3*
>
> — David Lisnard (@davidlisnard) December 13, 2022

03/12/22

https://www.fdesouche.com/2022/12/06/agression-dangele-89-ans-a-cannes-le-pere-du-jeune-de-14-ans-ayant-porte-le-coup-se-voit-priver-de-son-emplacement-au-marche

Mairie de Cannes

Communiqué de presse

Le 04/12/2022

Réaction de la Mairie de Cannes aux articles concernant le retrait de la place de marché à Monsieur Azhari

A la suite de la publication concernant la situation de Monsieur Azhari pour « expulsion du marché de Cannes-La Bocca », la Mairie de Cannes tient à rétablir les faits.

- Monsieur Azhari a décidé de médiatiser la décision municipale de ne plus lui attribuer sa place sur le marché. C'est lui qui a contacté la presse pour se placer en victime. La Mairie n'avait fait aucune médiatisation de sa décision.

- En saisissant la presse, M. Azhari s'expose à ce que sa situation soit mise sur la place publique. Elle est la suivante :

    - il n'y a qu'une victime dans ce dossier, c'est la dame de 89 ans sauvagement agressée par le fils de 14 ans de Monsieur Azhari ;
    - son fils est aussi connu localement pour avoir été expulsé plusieurs fois des collèges dans lesquels il est passé. Il a notamment insulté un adulte, agent de l'éducation nationale, et blessé un autre élève avec un objet dangereux ;
    - il a également fait l'objet d'une « information préoccupante » transmise en 2019 par son établissement scolaire ;
    - la famille est également connue de la Caisse d'Allocations Familiales et du Département des Alpes-Maritimes auxquels elle doit le remboursement de sommes conséquentes, indument versées, pour avoir oublié de déclarer l'activité de Monsieur Azhari à la tête d'une agence de voyage spécialisée sur un type spécifique de déplacements.

- Monsieur Azhari occupait une place au marché de Cannes-La Bocca une demi-journée par semaine, le samedi.

- La municipalité a décidé de ne pas la lui réattribuer, d'abord par mesure conservatoire d'ordre public, puis définitivement.

- Il ne s'agit que d'une demi-journée par semaine et Monsieur Azhari doit donc avoir certainement d'autres activités le reste du temps. Il ne peut prétendre en tout cas que cette décision l'empêche de travailler.

- Les parents sont responsables de leurs enfants mineurs et cette notion doit avoir un sens concret.

- Pour toutes ces raisons, le Maire de Cannes confirme que la municipalité, qui rappelons-le n'est pas à l'origine de cette médiatisation, ne cédera à aucune menace et aucune pression, qu'elles soient physiques ou médiatiques.

02/12/22

Les deux adolescents de 14 et 15 ans seront fixés sur leur sanction pénale lors d'une nouvelle audience, programmée en juin 2023. Le parquet annonce ce jeudi avoir fait appel de la relaxe du troisième mineur, qui filmait la scène

Le tribunal pour enfants a tranché. Les images de vidéosurveillance n'ont laissé aucune place au doute. Le mineur de 14 ans qui avait porté le violent coup au visage d'Angèle Houin, la faisant tomber au sol, inanimée, et celui de 15 ans, qui lui volait son sac à main, ont bien été reconnus coupable de l'agression de l'octogénaire, le 29 août dernier devant sa résidence de l'ouest de Cannes.

Le troisième protagoniste, également âgé de 14 ans et qui filmait la scène, a été relaxé mercredi après-midi au cours d'une audience qui s'est déroulée à huis clos, a confirmé à *20 Minutes* le parquet de Grasse, qui annonce ce jeudi avoir fait appel de cette décision.

(…) 20minutes.fr

01/12/22

"L'audience était longue et lourde, et l'ambiance était tendue. La défense était agressive, qui s'opposait à ce qu'on revoit les images de l'agression. Durant l'instruction, l'attitude des mineurs est encore inappropriée, déplore l'avocat d'Angèle. *Certes, on nous a formellement présenté des excuses, mais cela manquait de sincérité. Et il n'y a pas eu véritablement de profil bas, on n'a pas ressenti de véritable*

prise de conscience de la gravité des faits, c'est ce qui est le plus désolant."

Nice Matin

Mais en face de l'octogénaire, les deux jeunes mineurs n'ont apparemment manifesté aucun remord. "Ils ont eu une attitude totalement inappropriée", juge l'avocat de la victime.

"Alors oui, on nous a présenté peut-être des excuses. On nous a présenté une lettre toute faite avec un argumentaire, un vocabulaire qui n'était pas propre à un enfant de quatorze ans. Mais on n'a pas ressenti de véritable sincérité, ou même une prise de conscience", conclut-il. Les deux adolescents reconnus coupables connaîtront leur peine au printemps, lors d'une seconde audience à huis clos.

Europe 1

30/11/22

Agressée en août par trois mineurs convoqués aujourd'hui devant le tribunal pour enfants de Grasse, Angèle Houin, 89 ans, témoigne.

Trois mois après son agression par trois mineurs à Cannes, Angèle Houin, 89 ans, a toujours «un peu peur» quand elle rentre chez elle. Car, le 29 août dernier, ses agresseurs l'ont violemment frappée à la tête, juste devant sa résidence, pour lui voler son sac à main. Elle témoigne ce mercredi, alors que les trois adolescents sont convoqués devant la justice.

Ce jour-là, la vieille dame revenait tout juste de ses courses et n'a même pas vu ces adolescents, qui l'ont attaquée par derrière. Hospitalisée pendant 8 jours, Angèle Houin a subi une hémorragie cérébrale, plusieurs fractures du visage et de multiples contusions.

«ILS AURAIENT PU ME TUER»

Aujourd'hui, elle souffre toujours de séquelles et peine encore à réaliser. «Moi je suis une grand-mère, s'attaquer à moi c'est quand même méchant. Des fois ça m'angoisse, ça me donne envie de pleurer. Me faire ça à moi, qu'est-ce que je leur ai fait ? Rien. Ils auraient pu me tuer, je n'aurais plus vu mes enfants et mes petits-enfants».

Cnews

> *Agression d'une retraitée à Cannes: trois adolescents face au juge ce mercredi pic.twitter.com/CvPMjhRSMo*
>
> *— BFMTV (@BFMTV) November 30, 2022*

15/09/2022

> *"C'est un tueur votre fils"*
>
> *Ému aux larmes, René, le fils de la mamie agressée à Cannes, fait face au père de l'agresseur #TPMP pic.twitter.com/xrkFw7fZin*
>
> *— TBT9 (@TBT9_W9) September 15, 2022*

07/09/2022

> *Sa mère, qui l'élève seule, et sa sœur, lui ont fait changer de coiffure pour qu'il ait le crâne rasé en se rendant au commissariat. Ils ont assuré qu'il était allé plusieurs jours avant les faits chez le coiffeur et que donc ça ne pouvait pas être lui sur les images…*
>
> *— Amaury Bucco (@AmauryBucco) September 7, 2022*

> *S'agit-il de la même famille que celle qui a tenté de faire retirer la plainte en échange d'une rétribution financière ? Pas de réponse à ce stade… | @CNEWS https://t.co/1iU7SeXR6p*
>
> *— Amaury Bucco (@AmauryBucco) September 7, 2022*

06/09/2022

> *"J'y vais en prison (…) C'est impardonnable"*
>
> *Une dame âgée de 89 ans violemment tabassée par trois mineurs à Cannes pour 10 euros.*
>
> *René, son fils, témoigne dans #TPMP. pic.twitter.com/AiLk97qKGv*
>
> *— TBT9 (@TBT9_W9) September 5, 2022*

05/09/2022

> *"Je ne suis pas trop en colère, est-ce de leur faute ou celle de leur parents?"*
>
> *Angèle Houin, la retraitée agressée par trois mineurs à Cannes, témoigne sur BFMTV pic.twitter.com/GXj94eR6xa*
>
> *— BFM Première (@BFMPremiere) September 5, 2022*

02/09/2022

Les mis en cause ont été, dans le cadre de leur contrôle judiciaire, placés dans des centres éducatifs fermés, à Marseille, Saint-Etienne et Bordeaux.

CNews

01/09/2022

Dans une lettre à Gérald Darmanin, le maire (LR) de Cannes réclame la suspension des aides sociales aux familles des agresseurs de la dame de 89 ans :

Mairie de Cannes

Le Maire
Président de l'Agglomération Cannes Lérins
Président de l'Association des Maires de France

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08

Cannes, le 1er septembre 2022

Réf. : DL/MC

Monsieur le Ministre,

Le 29 août dernier, une dame âgée de 89 ans a été sauvagement attaquée par trois jeunes individus alors qu'elle rentrait dans les jardins de sa résidence privée située [redacted]

L'un des agresseurs a violemment frappé par derrière la victime à la tête, le deuxième lui a dérobé son sac qui contenait une trentaine d'euros, et le troisième a filmé la scène.

Les trois ont laissé leur victime au sol, inanimée et en état d'hémorragie cérébrale avant de s'enfuir.

Immédiatement après avoir pris connaissance de cette lâche agression grâce aux enregistrements de vidéo surveillance de la résidence et au travail réalisé par notre Police municipale qui connait parfaitement le secteur, j'ai transmis toutes les informations que nous avons pu récolter, jusqu'à l'identité des agresseurs, au Commissariat central de Cannes.

Ces voyous, tous mineurs, ont ainsi pu être très rapidement arrêtés et sont désormais en garde à vue prolongée. Il s'agit de :

[redacted]

Il ressort des premiers éléments de l'enquête que ces individus, déjà connus des services de police et après avoir nié les faits, n'ont exprimé aucun regret lors de leur interrogatoire.

Eu égard à la gravité de cette agression, outre les décisions judiciaires qui seront prises, je vous demande de tout mettre en œuvre pour que soit suspendu immédiatement le versement de toute aide sociale au profit des familles. Par ailleurs, une famille aurait tenté de couvrir les agissements de l'un des mis en cause sur la base d'un faux témoignage.

Pour ma part, j'ai d'ores et déjà demandé leur expulsion du logement social dont elles bénéficient auprès des bailleurs concernés.

Hôtel de Ville – CS 30140 - 06414 Cannes CEDEX
Téléphone : 04 97 06 40 00 - Fax : 04 93 99 52 84 – E-mail : secretariat-david.lisnard@ville-cannes.fr

Je souhaite également que soit prononcée l'interdiction de séjourner et de transiter sur la commune de Cannes à l'encontre des trois agresseurs.

La multiplication de ces évènements partout en France rappelle la nécessité absolue d'une mobilisation sans faille des services de police et d'une présence constante et accrue des forces de l'ordre sur le terrain.

Enfin, il convient de tout mettre en œuvre pour que la Justice soit en mesure d'apporter des réponses fermes et adaptées pour que l'excuse de minorité puisse être automatiquement levée dans des cas d'espèce aussi graves et que les auteurs de tels agissements soient considérés comme des justiciables à part entière.

Dans l'attente des suites que vous porterez à la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma très haute considération et de mes sentiments dévoués.

Le Maire,

David LISNARD

Copie : Monsieur Bernard GONZALEZ, Préfet des Alpes-Maritimes.

Hôtel de Ville – CS 30140 - 06414 Cannes CEDEX
Téléphone : 04 97 06 40 00 - Fax : 04 93 99 52 84 – E-mail : secretariat-david.lisnard@ville-cannes.fr

> *David Lisnard souhaite que ces individus soient interdits de séjour à Cannes, et demande au ministre de l'Interieur de lever l'excuse de minorité (ils ont 14 ans) pour des faits de cette gravité.*
>
> *— Quentin Hoster (@QuentinHoster) September 1, 2022*

***"Si c'était ma mère…c'est peut-être moi qui serais en prison"*, les propos du maire (LR) de Cannes, David Lisnard sont forts. L'édile sous-entend sur Twitter qu'il aurait pu se faire justice lui-même, s'il avait été touché personnellement par cette terrible agression :**

> *J'ajoute, en essayant de ne pas me laisser aller, que s'il s'agissait de ma mère qui avait été ainsi agressée, en connaissant l'identité des minables auteurs de cette abjection, c'est peut-être moi qui serais aujourd'hui en prison.*
> *5/5*
>
> *— David Lisnard (@davidlisnard) September 1, 2022*

Les trois auteurs de vol avec violence commis sur une dame âgée de 89 ans lundi midi à Cannes-La-Bocca ont été déférés au parquet de Grasse ce jeudi après-midi. **Ils seront convoqués au tribunal pour enfants le 30 novembre prochain, avec déclaration de culpabilité.**

En attendant leur comparution, un juge doit décider jeudi de leur placement préventif dans un centre éducatif fermé, sous contrôle judiciaire, comme requis par le Parquet. La décision devrait être rendue en fin de soirée.

[…]

Déjà une tentative de vol en juillet

Confondu par les images de vidéosurveillance du gardien de la résidence, l'auteur des coups, âgé de 14 ans, a été conduit au commissariat par sa famille dès le 30 août.

Le voleur de sac, 15 ans, et l'auteur de la vidéo téléphonique, 14 ans, ont été à leur tour interpellés le 31 août. Les deux premiers sont poursuivis pour vol aggravé en réunion et avec violence sur une personne vulnérable. Le troisième pour complicité.

[…]

Nice-Matin

Devant les enquêteurs, ces derniers ont d'abord cherché à nier, mais face aux images, ils ont fini par reconnaître leur participation, du bout des lèvres. **Sans exprimer de réel regret, ni prise de conscience de la gravité des faits, selon nos informations.**

Nice-Matin

31/08/2022

Ce lundi, aux alentours de midi à Cannes, une dame de 89 ans a été agressée par trois jeunes de 14 ans alors qu'elle rentrait chez elle. Frappée à la tête, l'octogénaire a perdu connaissance. Les trois agresseurs sont en garde à vue.

Une scène aussi affligeante que terrifiante. Ce lundi, un peu après midi, une dame de 89 ans rentre des courses dans sa résidence de Cannes-la-Bocca. Son gardien la retrouve dans l'entrée, gisante sur le sol. Il pense d'abord a une chute,

mais constate des hématomes sur son corps.

Sur les vidéos enregistrées par les caméras de surveillance, on voit trois jeunes suivre cette femme. Le premier arrive en courant, par derrière, et la frappe violemment à la tête. Elle tombe et perd connaissance. Le deuxième lui dérobe son sac, contenant une dizaine d'euros, et le troisième filme toute la scène avec son téléphone. Trois jeunes de 14 ans, bien connus des services de police et interpellés un à un par les policiers

En garde à vue prolongée ce mercredi soir, ils devraient être rapidement présentés à la justice. La dame de 89 ans, transportée à l'hôpital, souffre de multiples fractures aux visages, mais ses jours ne sont pas en danger. À son réveil, elle pensait qu'elle était tombée et ne se souvenait pas avoir été agressée.

France Bleu

(Merci à turlututu2)